

11 B 2740

PV De l'assemblée Générale Extraordinaire du 22 Février 2012

Société à responsabilité limitée SARL A.S.B. – Aide et Services du Bassin
Au capital de 5 000 €
Siège social 81 boulevard Pierre 1^{er}, 33 110 ,LE BOUSCAT
N° SIRET 533 720 066 00018 RCS BORDEAUX

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 03 AVR. 2012

sous le N°.....5747.....

Ordre du jour Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts

Première résolution

L'assemblée extraordinaire des associés Jean François LAFARGE et Jérôme LATOUILLE décide de transférer à compter du 27 Février 2012, le siège social à 15 rue Sully MELENDES, 33120 ARCACHON.

Deuxième résolution

Comme conséquence de la décision prise sous la première résolution, les associés décident de modifier, de la manière suivante, l'article 4 des statuts.

ARTICLE 4 siège social.

Le premier alinéa de cet article est annulé dans sa forme primitive et sera désormais libellé comme suit « Le siège social est fixé 15 rue Sully MELENDES, 33120 ARCACHON ».

Le reste de l'article demeure sans changement.

Troisième résolution

Tous pouvoirs sont conférés à l'associé Jean François LAFARGE pour accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Résolution adoptée par JF LAFARGE J LATOUILLE

Fait en trois exemplaires.

